



OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE

NOTES TECHNIQUES

BULLETIN MENSUEL N° 130
DÉCEMBRE 1988

FICHE N° 50

CLASSEMENT :

Espaces

Réserve

LA RÉSERVE FLUVIALE DE FAUNE DE «PRINTEGARDE»

1. SES CARACTÉRISTIQUES

Dénomination officielle: Réserve de chasse approuvée de «Printegarde».

Superficie: 348 ha du Domaine public fluvial et 110 ha de digues et canaux attenants soustraits à l'exercice de la chasse.

Date de création: 13 mars 1975.

Communes: La Voulte, le Pouzin, Rompon (Ardèche)
Livron-Loriol (Drôme).

Région biogéographique: Vallée du Rhône (milieu fluvial).

Intérêt du site et de la Réserve:

- confluence de la Drôme et du Rhône,
- situation sur un axe migratoire important (Rhin → Rhône → Méditerranée),
- présence du castor d'Europe,
- la plus importante Réserve d'oiseaux d'eau des départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Rôle écologique:

- favoriser l'escale et l'hivernage des canards,
- permettre la reproduction d'espèces sédentaires.

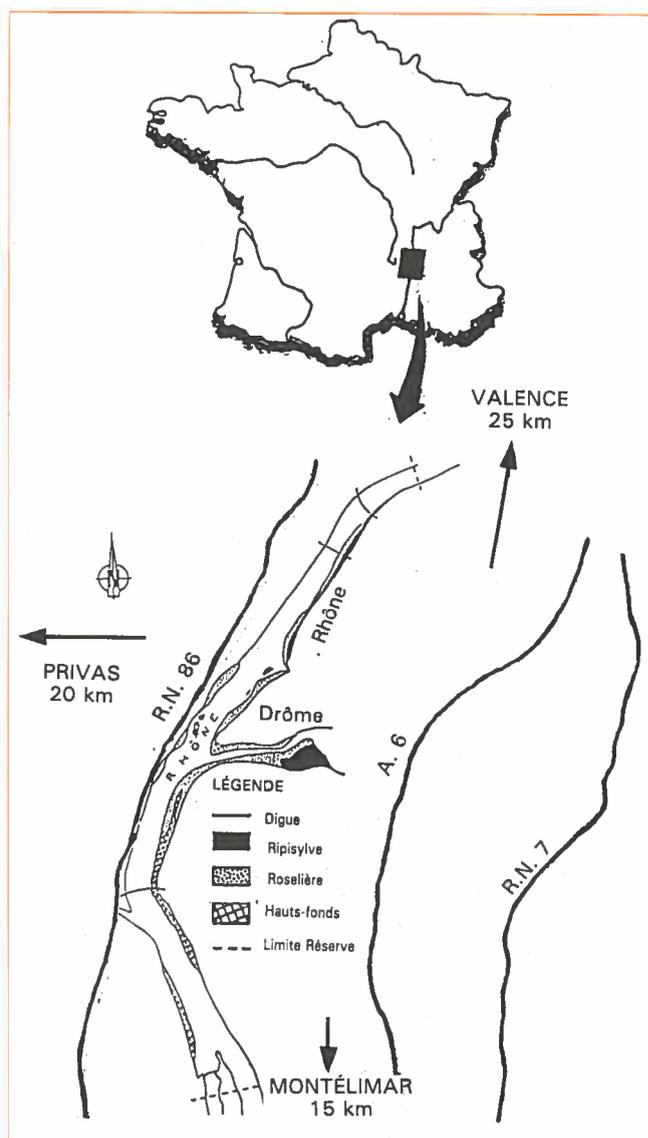
Espèces principalement visées par les mesures: Colvert, Chipeau, Milouin, Morillon, Sarcelle d'hiver, Héron cendré.

Possibilités d'observation: Colvert, Sarcelles d'été et d'hiver, Chipeau, Milouin, Morillon, Hérons, Grand cormoran, Lapin, Castor (observation difficile).

Statut juridique: Réserve de chasse du Domaine public fluvial, approuvée par arrêté ministériel du 13 mars 1975 et renouvelée par arrêté ministériel du 29 septembre 1986.

Réglementation: Chasse et circulation automobile interdites.

Informations: Direction de la Réserve: Office National de la Chasse, 9, bd Gambetta, 73000 Chambéry. Tél. 79.69.44.40.



2. SA LOCALISATION

Le point central de la Réserve est formé par le confluent du Rhône et de la Drôme; celle-ci épouse le lit de ces cours d'eau sur 9,5 km pour le Rhône et 1,2 km pour la Drôme.

La partie du Rhône sur laquelle se situe la Réserve est une voie de communication importante orientée Nord-Sud, les infrastructures routières et ferrovières sont nombreuses:

- autoroute A6 (dite du «soleil»),
- routes nationales 7 et 86. Cette dernière matérialise la limite Ouest de la Réserve sur la rive droite du fleuve.

Les agglomérations urbaines de Valence au Nord et de Montélimar au Sud sont respectivement distantes de 25 et 15 km.

3. SON HISTOIRE, SES OBJECTIFS

Le nom de «Printegarde» est celui d'une ancienne île située sur la commune de La Voulte.

Il signifie en occitan «prends garde à toi», c'est l'évocation d'une époque où le Rhône était un fleuve sauvage difficilement navigable.

La toponymie locale atteste des dangers de la navigation puisque l'île située immédiatement en amont se nomme «Tintebet», c'est-à-dire «tiens toi bien». De cette époque révolue, il est resté quelques clubs de joute nautique (Le Pouzin, La Voulte...).

Dans le but de favoriser la reproduction naturelle du canard colvert et de développer l'hivernage des oiseaux d'eau, la Réserve fut établie en 1975 à l'initiative de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Ardèche. Elle constitue depuis cette date la plus grande Réserve d'avifaune des départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Les objectifs initiaux ont été atteints puisque les effectifs de canards en hivernage ont plus que doublé (maximum recensé en 1981: 700 unités et en 1987: 2 061 unités).

Le nombre de canards colvert qui se reproduisent varie de 50 à 80 couples en fonction des années et une colonie d'une douzaine de couples de hérons cendrés s'est établie sur les îlots du Rhône.

Par ailleurs, la Réserve sert de base à des agents de l'Office National de la Chasse chargés de missions d'étude sur le Castor (espèce protégée), telles:

- la capture d'animaux pour réintroduire l'espèce dans des régions où elle a disparu.
- la mise au point de techniques permettant de lutter contre les dégâts aux cultures et aux arbres fruitiers occasionnés par cette espèce.

4. SON ORGANISATION

La gestion de la Réserve est confiée à l'Office National de la Chasse par arrêté ministériel en date du 4 juin 1980. Un Comité de gestion a été institué. En plus de l'O.N.C., il comprend les organismes compétents pour la gestion du fleuve ou celle de la faune:

- la Compagnie Nationale du Rhône (C.N.R.),

- les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt de l'Ardèche et de la Drôme,
- le Service de la Navigation,
- les Fédérations Départementales des Chasseurs de l'Ardèche et de la Drôme.

En outre, une association de chasseurs de gibier d'eau et une association de protection de la nature siègent à titre consultatif dans ce comité.

Un garde national de la chasse et de la faune sauvage et un technicien de l'O.N.C. assurent les missions de surveillance, d'information et de suivi des populations animales.

En plus de l'interdiction de la chasse, la circulation des véhicules à moteur est interdite sur les digues et ouvrages sauf pour les services autorisés.

5. SON MILIEU NATUREL ET SA FAUNE

5.1. LE CLIMAT

La Réserve de «Printegarde» se situe à la limite septentrionale de la zone de climat méditerranéen, ce qui se manifeste par:

- des précipitations moyennes annuelles de 800 à 1 000 mm,
- des sécheresses estivales (moyenne des précipitations de juillet: 30 mm),
- une durée d'ensoleillement annuelle de 2 200 à 2 500 heures,
- une moyenne de températures en janvier de 3 °C,
- une moyenne de températures en juillet de 22 °C.

La particularité climatique locale est l'omniprésence du mistral (vent du Nord qui balaie la vallée du Rhône). Celui-ci brasse les couches d'air basses et évite les gelées tardives. Ce phénomène explique, en particulier, que la vallée du Rhône est une région de productions fruitières intensives.

5.2. LA GÉOMORPHOLOGIE

La Réserve s'étend, dans sa totalité, sur les alluvions du Rhône (Quaternaire). L'endiguement et l'aménagement hydro-électrique du fleuve lui confèrent un aspect artificiel qui s'estompe avec le vieillissement de l'ouvrage, notamment par l'envasement des rives les moins exposées au courant et par l'installation de roselières denses.

Surplombant le Rhône à l'Ouest, les contreforts calcaires (Crétacé) de l'Ardèche matérialisent la bordure orientale du Massif Central.

A l'Est, la plaine limoneuse de la Drôme s'étend jusqu'au versants des massifs sub-alpins du Vercors (Urgonien) et du Diois (Urgonien et Jurassien).

Au niveau de la Réserve et sur son corps inférieur, le lit de la Drôme s'élargit et la rivière serpente entre les bancs de sable et de gravier. Le bassin versant de la Drôme, d'une surface de 1 640 km², reçoit en moyenne une hauteur d'eau annuelle de 900 mm mais peut subir des précipitations de 150 à 200 mm par jour.

Ainsi le régime hydraulique de cette rivière est proche du régime méditerranéen.

5.3. LA VÉGÉTATION

La végétation arborescente est typique des bords de cours d'eau: saules blancs et saules fragiles, peupliers noirs et peupliers blancs et aulne glutineux se sont implantés sur les bancs de la rive gauche du Rhône.

Une petite peupleraie naturelle occupe l'angle amont du confluent et témoigne par sa richesse biologique et son esthétique de l'intérêt que pouvaient présenter les forêts alluviales.

Dans le fleuve et à faible profondeur apparaissent par place les potamots. Sur les hauts-fonds qui émergent on remarque la présence d'une renouée: la bisurte flottante qui précède l'installation des roselières. Ces dernières sont notamment visibles à l'aval du confluent du Rhône et de la Drôme. Elles sont composées presque exclusivement de phragmites à l'exception de quelques noyaux de massettes.

Dans le lit de la Drôme, la saulaie est plus étendue et colonise rapidement les bancs de gravier et les alluvions. L'effet dynamique du courant entraîne de temps à autre des destructions partielles de la saulaie mais celle-ci se régénère rapidement. De ce fait, la ripisylve de la Drôme a un aspect de mosaïque de peuplements d'âges différents.

Sur les digues artificielles et exondées, l'acacia colonise les crêtes de digue alors que l'aulne glutineux occupe le pied de digue en bordure des canaux de drainage.

5.4. LA FAUNE

Sur les bords du Rhône, sur les canaux de drainage et dans une moindre mesure sur la Drôme, les rongeurs aquatiques sont nombreux et représentés par:

— deux espèces introduites: le Rat musqué et le Rongondin,

— une espèce autochtone: le Castor d'Europe qui est probablement l'animal le plus prestigieux sur le site. Une quinzaine de familles sont présentes. Le Castor est très difficile à observer en dehors des crues importantes ou à la faveur d'un affût crépusculaire. Néanmoins, des indices de présence nombreux et variés attestent de son activité (barages, coupes d'arbres, terriers-huttes...).

La Loutre a été observée sur la Réserve en 1983, elle est devenue très rare sur la vallée du Rhône, probablement au seuil de sa disparition.

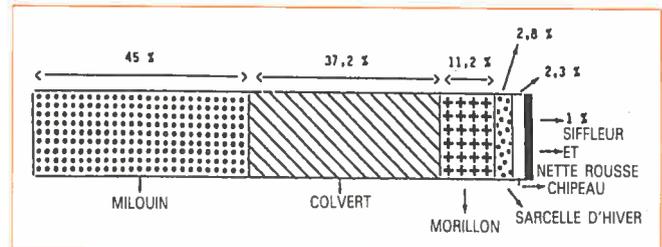
L'avifaune sédentaire est représentée par le canard Colvert (environ 80 couples) et le Héron cendré (12 couples). La Tourterelle des bois et le Lorient sont très abondants sur les bords du fleuve. L'Aigrette garzette fréquente le confluent Rhône-Drôme mais ne niche pas sur la Réserve.

Le Hibou grand-duc niche dans les falaises ardéchoises et son observation sur la Réserve est de plus en plus fréquente sans doute grâce à l'augmentation des effectifs de lapins de garenne dont il est un prédateur.

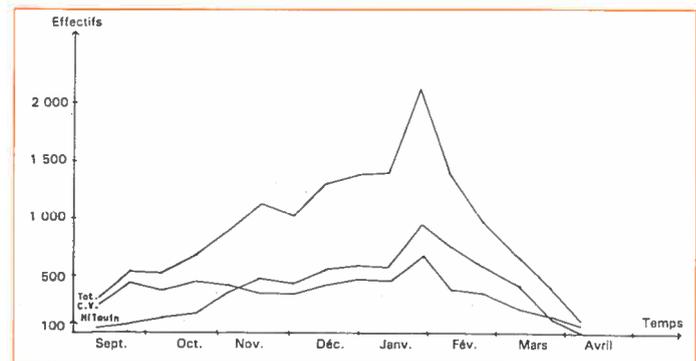
Deux rapaces diurnes nichent sur la Réserve: l'Epervier et le Milan noir.

Lors des migrations, les espèces suivantes sont observées: Sarcelle d'été, Canard pilet, Canard souchet, Nette rousse, Chevalier guignette et Oie des moissons.

C'est pendant l'hivernage que le maximum d'oiseaux peut être observé (ordre de 2 000 canards, 400 grands-cormorans et 500 foulques au maximum de l'hivernage). Les espèces les mieux représentées sont le milouin, le morillon, le colvert, le chipeau et la sarcelle d'hiver (cf. tableau et schémas ci-après).



Répartition par espèce des canards dénombrés pendant l'hivernage. Saison 1986-1987.



Evolution des effectifs de canards stationnant sur la Réserve de «Printegarde». Saison 1986-1987.

Evolution des effectifs de canards dénombrés pendant l'hivernage entre 1981 et 1987

Période	Effectif moyen Canards recensés	Indice d'abondance (*)
1981-1982	550	100
1982-1983	550	100
1983-1984	602	109
1984-1985	602	109
1985-1986	1 098	199
1986-1987	919	167

(*) Indice de valeur 100 en 1981-1982.

Les reptiles sont abondants dans la ripisylve de la Drôme telles la Couleuvre vipérine, la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre à collier et la Vipère aspic.

La Tortue boueuse ou Cistude d'Europe a été observée à deux reprises (1986 et 1987).

Enfin, la faune piscicole est très diversifiée; on peut noter la présence de l'Apron (famille des percidés), espèce rare qui n'est présente en France que sur certains secteurs et affluents du Rhône.

6. SON INTÉRÊT

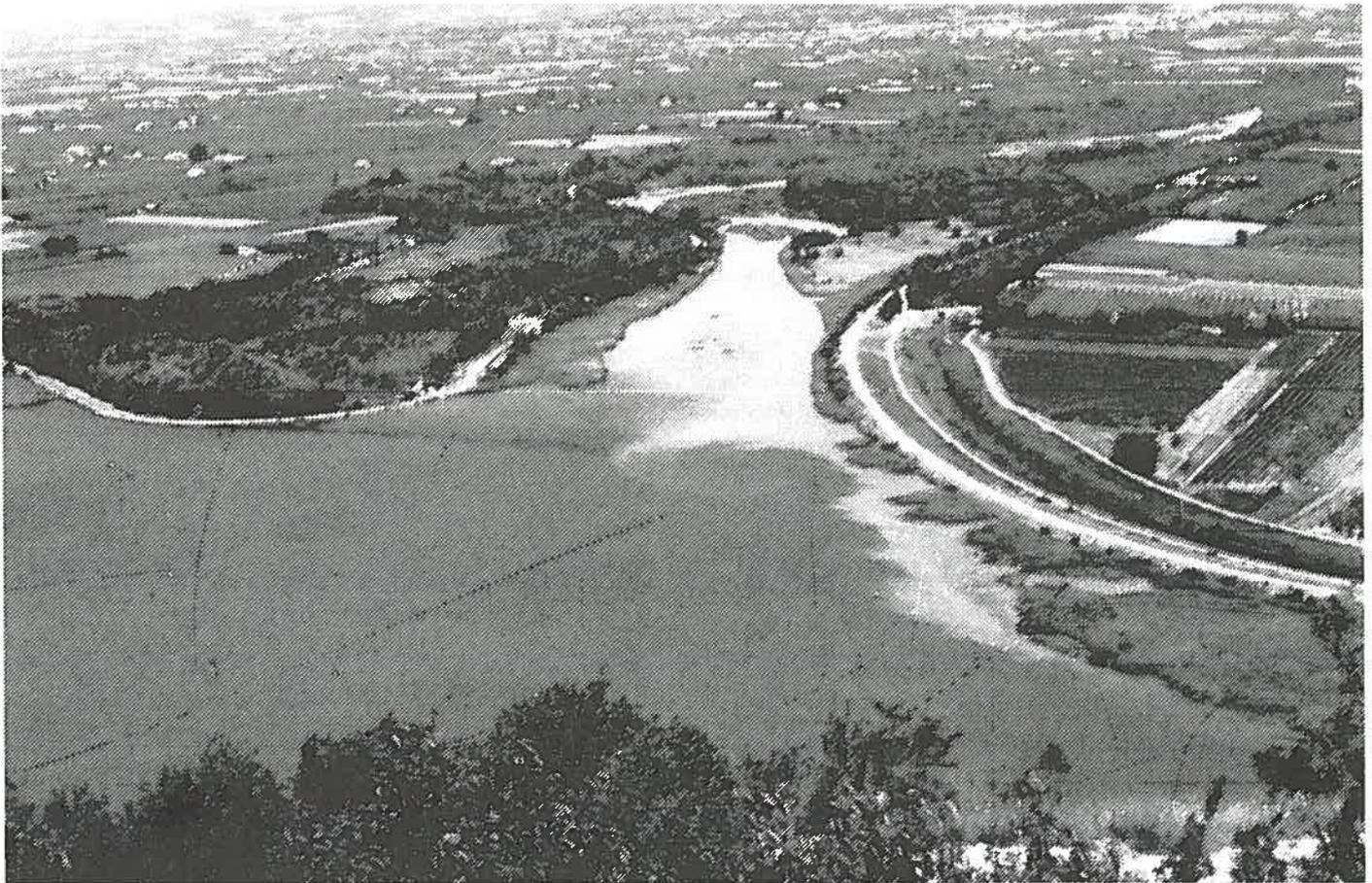
Du fait de sa situation sur un axe migratoire reliant l'Europe du Nord au Bassin méditerranéen (Camargue), la Réserve de « Printegarde » est un site privilégié d'escale des oiseaux d'eau.

L'insensibilité au gel des eaux du Rhône permet à la Réserve de servir de « refuge climatique immédiat » lors de vagues de froid et d'accueillir les oiseaux provenant des régions d'étangs (Dombes, Forez...). Elle s'inscrit à ce titre dans un réseau régional de réserves d'oiseaux d'eau.

Son accessibilité permet au public d'observer facilement en hiver une avifaune abondante et diversifiée (11 espèces d'anatidés).

Le Castor, par sa présence et ses manifestations, accroît l'intérêt écologique de la Réserve.

Enfin, à travers le dialogue constant entre le gestionnaire de la Réserve (O.N.C.) et les gestionnaires du fleuve (C.N.R., Service de la Navigation), la Réserve sert de territoire d'application et éventuellement de référence dans le but de rendre compatibles la gestion et l'utilisation du milieu fluvial avec les exigences et l'abondance de la faune. Ainsi, la réalisation des travaux d'entretien des ouvrages (digues...) s'effectue en dehors de la période de reproduction de l'avifaune. De même, lors des travaux de dragage du fleuve, les vasières situées à l'extérieur du chenal de navigation et distantes des barrages sont préservées.



Confluent « Rhône-Drôme », point central de la Réserve.